Les Echos des Prairies Bio

Le bulletin technique de l'élevage







N°19 octobre 2024

Sommaire :

- Rétrospective sur la saison herbagère
- La biosécurité dans les élevages plein-air avicoles et porcins
- Santé de la mamelle : adopter une approche préventive chez les petits ruminants laitiers
- Quel coût pour l'élevage des génisses laitières ?
- Elevage des génisses laitières sous la mère : qu'en dit la recherche allemande ?
- Comment va la filière viande bovine d'Unébio ?
- Elevage de lapins : de l'animation et une nouvelle plaquette pour mieux valoriser la viande de lapin !
- Paroles d'apiculteurs : retour sur la saison 2024
- Brèves et infos diverses

Comité de rédaction : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Vos conseillères élevages bio en BFC :

〉 **Chloé SALEN -** Monogastriques et Apiculture
〉 **Emilie AUDABRAM -** Monogastriques
〉 **Floriane MARSAL -** Bovins lait AOP
〉 **Lisa AUBRY –** Élevages bio
〉 **Lola JEANNINGROS -** Ruminants
〉 **Pénélope DANCHIN -** Ruminants et Volailles
〉 **Tiffany DEGUIN -** Bovins lait

Activité de conseil indépendant de toute activité de vente ou d'application. N° d'agrément BO10828

« Les Echos des Prairies Bio » est une lettre d'information professionnelle. Pour toute information, contactez BIO Bourgogne-Franche-Comté : 03 86 72 92 20

BIO BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

eau seine NORMANDIE

Rétrospective sur la saison herbagère

Année arrosée, foins retardés, granges comblées et pâturage compliqué !

Les années passent et ne se ressemblent pas. C'est aussi le cas pour les saisons de pâturage et de fenaison. 2024 aura été une année plus atypique que les 3 dernières avec des précipitations soutenues, parfois le double des années de références (1991-2020 _ Données DREAL).

• Bilan de l'année et gestion des stocks

Tout d'abord, la mise à l'herbe a été longue car interrompue par des épisodes de froid, voire neigeux sur les reliefs, ce qui a nettement ralenti la pousse de l'herbe (autour de 20 kg de MS/j/ha au lieu des 30 à 50 selon les altitudes). Cette période, délicate à gérer habituellement, dure 2 à 3 semaines. Cette année, la ration 100% herbe (avec un apport de moins de 3kgMS de fourrages) a été effective plus tardivement et donc la transition alimentaire s'estétalée.

Début mai, la hausse des températures a engendré une accélération de la montaison et de l'épiaison. Une fenêtre d'anticyclone mi-mai a permis à certains éleveurs et éleveuses de faire une première coupe de foin, ce qui a pu libérer du parcellaire pour le pâturage. En effet, mai et juin ont été des mois très pluvieux avec des précipitations équivalentes à 145% par rapport à la référence, avec une variabilité régionale comprise entre 300% (Nièvre) et -17% (Haut-Doubs).

Dans tous les cas, la pousse de l'herbe a été pénalisée, mais aussi l'état du sol dans certains secteurs ; la portance sur les sols profonds pouvait mener soit à ne pas utiliser cette parcelle, soit à la surpâturer par manque d'espace par ailleurs. Ce tassement, avec des températures plus basses et un excès d'eau, explique aussi que la pousse de l'herbe n'ait pas été au beau fixe.

Les chantiers de récolte des foins se sont donc concentrés en juillet, pouvant arriver en même temps que les chantiers de moisson. Le mois d'août ressemblait davantage à ce que nous connaissons les autres années, avec parfois des températures excédant les 35°C, ce qui a obligé des éleveurs, notamment laitiers à rentrer les vaches l'après-midi pour qu'elles souffrent moins (au-delà de 25°C, les vaches ressentent un fort inconfort thermique).

Septembre semble être un mois propice pour profiter encore des bienfaits du pâturage. En plaine, des récoltes de regains sont encore visibles.

Toute la question maintenant est de savoir si la valeur alimentaire des fourrages, a priori mauvaise puisque récoltés à un stade avancé, pénalisera un peu, beaucoup ou énormément le coût des rations ? Pour piloter la ration, des éleveurs et éleveuses identifient leurs bottes de foin ou regain selon l'origine et font des analyses par parcelle (compter environ 50€/analyse). Avec un stockage en vrac, cette stratégie est possible si le fourrage est rangé en strates et ensuite, prélevé par couche homogène. Cela prend du temps ; marquer les balles, prélever et envoyer les échantillons. Il faut presque une personne dédiée à cette tâche, mais si cette possibilité est réalisable sur votre ferme, c'est autant de temps gagné en hiver et des économies de concentrés ou de fourrages, notamment si vous les pesez !

Si nous voulons terminer cette rétrospective sur un point positif, les prairies ont souffert de sécheresses et de canicules deux années de suite. La flore se dégradait et visuellement, à la fin de l'été 2023, nombre de prairies avaient perdu en densité. La fenaison tardive, accompagnée d'eau, aura permis au stock de graines de s'exprimer et d'étoffer les prairies. C'est autant d'herbe gagnée pour l'année prochaine !

Les laboratoires suivants proposent des analyses des fourrages :

- Laboratoire CESAR CEYZERIAT (01)
- INOVALYS (Ouest - Tour)
- Laboratoire agronomique NORMAND LILANO

Vous pouvez aussi vous rapprocher des coopératives, qui en organisent régulièrement.

Si cette année les granges sont pleines , ce n'est pas le cas tout le temps. Nous vous rappelons que BIO Bourgogne-Franche-Comté dispose d'un outil de mise en relation entre acheteurs et vendeurs, AGRIBIOLIEN https://www.agribiolien.fr/, qui rassemble des annonces bio nationales du réseau BIO (pour les Francs-Comtois, cela remplace les Petites Annonces). Vous pouvez consulter les annonces à tout moment, et les adhérent·e·s des GABs peuvent également publier leurs offres !

• Suivi technique

La croissance de l'herbe est particulièrement bien suivie en Franche-Comté, grâce au groupe multi partenarial, le **Groupe Herbe Franche-Comté,** qui réunit les Chambres d'Agricultures, les Conseils Elevage, l'IDELE, ARVALIS et BIO BFC.

Voici ci-dessous, un extrait de la météo de l'herbe paru la semaine du 23 septembre 2024, qui est publiée toutes les semaines dans les journaux agricoles Comtois.

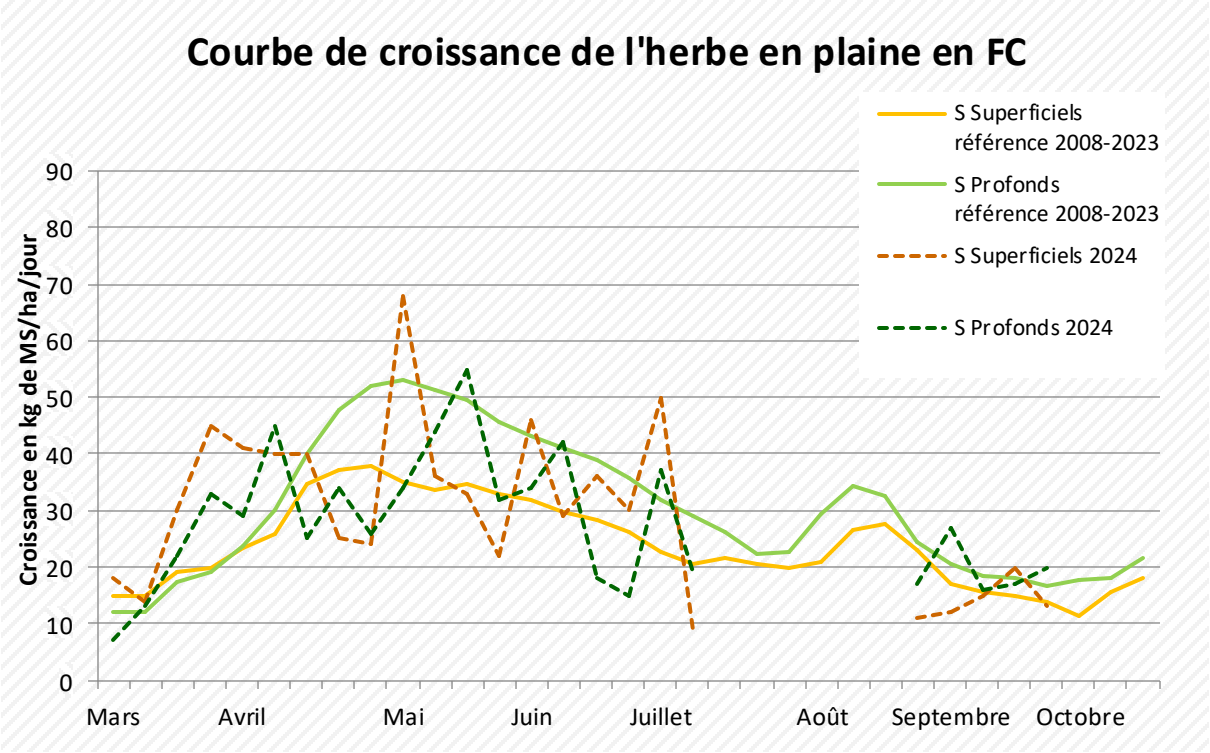
Agribiolien
Échanges directs entre producteurs bio

• Adapter ses rations

BIO BFC dispose d'un outil permettant d'ajuster les rations alimentaires des ruminants en faisant varier les ressources alimentaires disponibles sur la ferme. Il s'adapte aux catégories animales des différentes espèces.

Cet outil est disponible en ferme à condition d'avoir suivi une formation sur l'alimentation des ruminants et son utilisation. Les prochaines formations sont :

- Prendre du recul sur sa production de Bœuf (71). Contact : Lola JEANNINGROS
- Ration des ruminants : de la théorie à l'observation des animaux (25). Contact : Floriane MARSAL



Rédaction : F.M. **EDP n°19 – octobre 2024 - 3**

« Echos des Prairies Bio » est une lettre d'information professionnelle.
Pour toute information, contactez BIO Bourgogne-France-Comté : 03 86 72 92 20
Maquette : Laëtitia MASSUARD. Comité de rédaction : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Retrouvez les coordonnées des conseiller.e.s élevage en dernière page !

Activité de conseil indépendant de toute activité de vente ou d'application. N° d'agrément BO10828

La biosécurité dans les élevages plein air en filières avicoles et porcines

Veille sanitaire en monogastriques

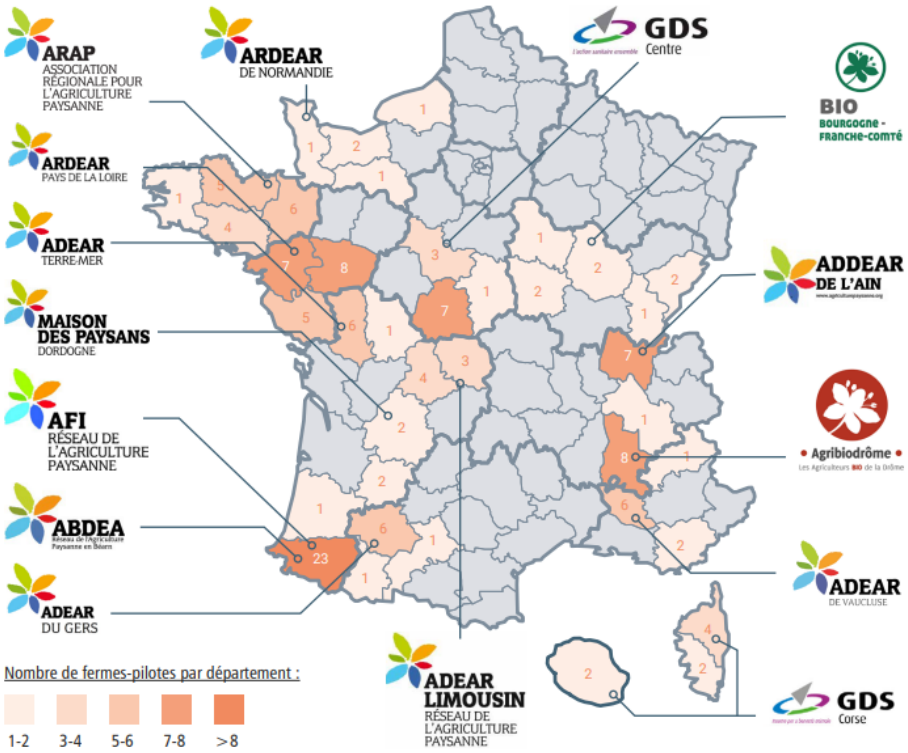
Alors que la peste porcine africaine progresse en Europe, la DGAL et les autres acteurs de la filière ont revu en 2024 le plan national d'action pour prévenir l'introduction et la propagation du virus. L'une de ces actions est d'assurer l'application des mesures de biosécurité en élevage de porcs et sanglier. Cependant les exigences règlementaires en matière de biosécurité sont perçues comme non adaptées par certains élevages plein air, ce qui a conduit la FADEAR à s'emparer du sujet.

• Expérimentation nationale sur la biosécurité des élevages plein air

La Fédération d'Associations pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural (FADEAR) assure l'exécution au niveau national d'une expérimentation biosécurité dans les élevages de plein-air en filières avicoles et porcine, pour répondre au fait que les mesures réglementaires actuelles de biosécurité ne sont pas toujours adaptées aux élevages de plein-air. **L'objectif est d'évaluer des mesures alternatives, et si elles sont efficaces, adapter la réglementation.** Le projet est financé par les crédits du plan de relance et la DGAL et a démarré début 2023.

Bio Bourgogne-Franche-Comté est structure coordinatrice locale pour l'expérimentation. A l'échelle nationale, 15 structures coordonnent l'expérimentation, dont deux structures bio (cf carte). Cela représente 144 fermes engagées sur la base du volontariat (91 en volailles et 52 en porcs). Vos conseillères élevages suivent actuellement **9 fermes pilotes en BFC**.

Après l'analyse de risque par rapport aux maladies faite au printemps 2024, certaines mesures alternatives de prévention sont ressorties. Depuis septembre et jusqu'à février 2025, elles sont évaluées scientifiquement dans les fermes volontaires. **Une analyse et conclusion menant à la valorisation de mesures alternatives jugées pertinentes et efficaces, si nécessaire en proposant des adaptations de la réglementation, aura lieu en mai 2025.**





Un document de synthèse sur le projet est disponible. Contactez-nous si vous souhaitez le recevoir.

• Peste Porcine Africaine

Qu'est-ce que la peste porcine africaine ?

La peste porcine africaine (PPA) est une maladie virale hautement contagieuse affectant les porcs domestiques et sauvages et dont le taux de mortalité peut atteindre 100 %. Les symptômes sont les mêmes dans les 3 niveaux de virulence (aiguë, subaiguë ou chronique) : hyperthermie, désordres hématologiques, rougeurs cutanées, anorexie, léthargie, troubles de la coordination, vomissements, diarrhée. Seule la mort de l'animal diffère : elle survient en 3 à 4 jours sur 100 % des animaux atteints sous la forme aiguë, en forme subaiguë une partie de animaux meurent en 30 à 40 jours.

Elle n'est pas dangereuse pour la santé humaine, mais ses conséquences sont destructrices pour les populations de porcs et l'économie de la filière porcine.

Le virus de la PPA est extrêmement résistant, ce qui signifie qu'il peut survivre sur des vêtements, des chaussures, des roues de véhicule et d'autres matériaux, mais également dans des produits porcins, comme le jambon, les saucisses ou le bacon.

Situation sanitaire

La peste porcine est actuellement présente dans les Pays Baltes, en Macédoine du Nord, en Hongrie, en Pologne, en Serbie, en Ukraine, en Russie, en Biélorussie, en Moldavie, en Slovaquie, en Roumanie, en Allemagne, en Italie et en Bulgarie.

Aucun foyer n'a été déclaré sur le territoire national français. La France est indemne vis-à-vis de la peste porcine africaine. En juillet 2024, le virus de la peste porcine africaine a été détecté pour la première fois dans un élevage de porcs domestiques en Hesse, à environ 90 kilomètres de la frontière française.

Travaux en cours

En lien direct avec ce cas en Allemagne, un communiqué de presse du 16 septembre nous a appris que la recherche de PPA va s'accentuer dans la Moselle et le Bas-Rhin avec l'obligation de réaliser le diagnostic Pig Connect dans ces départements. Ce dernier évalue la conformité de la ferme en terme de biosécurité et des mises en demeure sont envisagées dans le cas de non-conformité.

Le Groupe Technique Porc de la FNAB s'est alors réuni afin de réfléchir à un positionnement de la FNAB en anticipation d'une possible arrivée en France de la PPA. Il a alors été décidé que :

- la FNAB va rédiger une mini newsletter à transférer aux éleveurs de porc bio pour les informer :
  - du contexte peste porcine,
  - des courriers qu'ils recevront prochainement pour les inciter à faire leur audit Pig Connect qui est pour l'instant sur la base du volontariat, pour leur exposer les opportunités et risques liés à sa réalisation,
  - de la doctrine de l'Etat en cas de propagation de l'épizootie en France.

- la FNAB va se renseigner sur les modalités d'indemnisation en cas d'élevage touché par la PPA.

Source article :

- https://agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine-la-situation-en-europe
- https://www.woah.org/fr/maladie/peste-porcine-africaine/
- https://www.anses.fr/fr/system/files/ANSES-Ft-PestePorcineAfricaine.pdf



Image : BIO BFC

Rédaction : P.D. et L.A.

« Echos des Prairies Bio » est une lettre d'information professionnelle.
Pour toute information, contactez BIO Bourgogne-France-Comté : 03 86 72 92 20
Maquette : Laëtitia MASSUARD. Comité de rédaction : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Retrouvez les coordonnées des conseiller.e.s élevage en dernière page !

Activité de conseil indépendant de toute activité de vente ou d'application. N° d'agrément BO10828

Santé des mamelles : adopter une approche préventive

Suite à une formation en septembre 2024 faisant intervenir Michel BOUY (Vétérinaire spécialiste de la conduite alternative des petits ruminants), nous vous proposons une synthèse de l'approche préventive des mammites en ovin, transposable aux caprins.

Qu'ils y soient confrontés de manière ponctuelle ou chronique, chaque éleveur·euse de petits ruminants laitiers connait la problématique des infections mammaires, qui peuvent pénaliser qualité et quantité du lait collecté, voire dégrader la santé globale du troupeau.

Les causes des mammites sont multifactorielles (en lien avec le logement, l'alimentation, la traite…), et leur maîtrise implique une bonne gestion des phases clefs, de la période d'allaitement à la gestion du tarissement. En complément des leviers de prévention, des outils existent pour surveiller et détecter les mammites, afin de réduire leur incidence dans le troupeau.

• Physiologie et fonctionnement de la mamelle

La mammogénèse se met en place en 2ème période de gestation, et permet la fabrication du lait à partir de la mise-bas, jusqu'au tarissement. Au pic de lactation, la mamelle est à son développement maximal, puis elle se réduit en taille tout en conservant les cellules responsables de la lactation. Au tarissement, les tissus sécrétoires se résorbent et sont transformés en adipocytes (cellules graisseuses). A chaque lactation, les tissus se remettent en place

Le lait est produit dans des cavités rondes tapissés de cellules épithéliales, les acini. La lactogénèse (fabrication du lait) est déclenchée par un cocktail hormonal autour de la mise bas. Sous l'effet de la prolactine, les acini expulsent caséine et matières grasses dans les canaux galactophores. L'éjection du lait est stimulée par l'ocytocine, qui favorise la contraction des muscles autour des acini. L'ocytocine peut être favorisée également par des stimuli externes (par exemple l'agneau qui met des coups de tête dans la mamelle en tétant), ce qui explique l'influence des conditions de traite sur la production de lait (ambiance, routine, stress…).

Les deux quartiers sont séparés et indépendants, il n'y a pas d'échanges, ce qui explique que la plupart du temps le germe responsable d'une mammite ne touche qu'un seul quartier. Des contaminations inter-quartiers sont en revanche possible pendant la traite.

La mamelle des petits ruminants présente la spécificité de stocker le lait dans la citerne, la partie inférieure de la mamelle (contrairement aux vaches, où le lait provient du parenchyme mammaire, situé en haut de la mamelle).

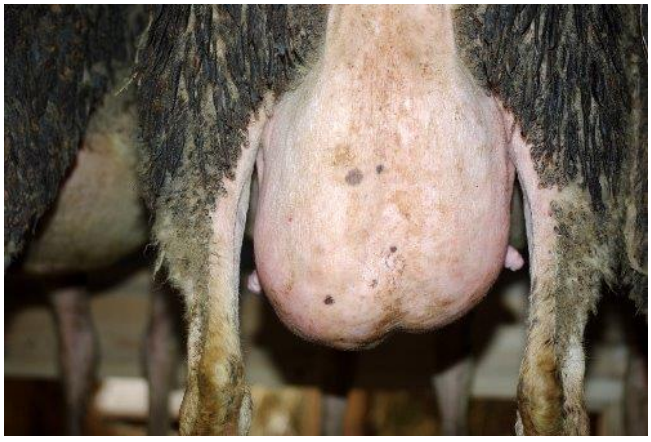


Image : mamelle d'une brebis. Source : Michel BOUY

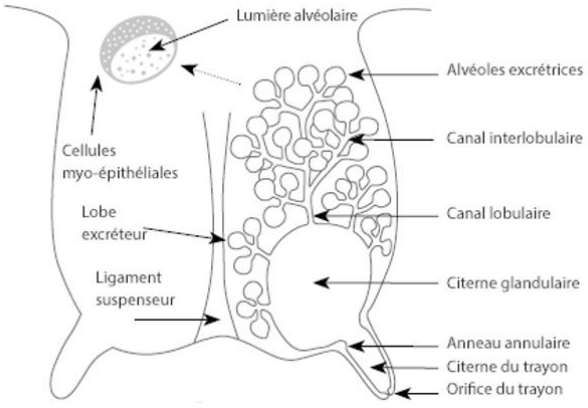


Image : Anatomie de la mamelle des brebis. Source : aboutsmalruminants.com

• Qu'est-ce qu'une mammite et comment la détecter ?

Type de mammite	Subclinique	Clinique (ou aigue)
Caractéristiques de la mamelle	Pas de symptômes d'inflammation. Modification de la mamelle : - Déséquilibre de la mamelle avec un quartier plus petit. - Possible kyste situé en haut de la mamelle	Symptômes d'inflammation visibles : modification de la mamelle (inflammation : chaleur, douleur, gonflement) <u>Cas de la mammite gangréneuse :</u> Précédée d'une mammite sanguinolente de couleur rouge-marron. Un rond noir se forme pour protéger l'organisme des toxines. Les tissus de la zone meurent. Souvent cause alimentaire (acidose ou excès d'azote).
Impact sur le lait	Le lait n'est pas modifié. Une mammite subclinique ne pose pas systématiquement de problème pour la consommation humaine du lait. Présence de cellules (signe d'une affection dans la mamelle) **Lait normal + test CMT positif = mammite subclinique.**	Modification du lait (lait granuleux). Pas de consommation humaine du lait **Lait modifié + test positif = mammite clinique.**
Germes en cause et contamination	Contamination précoce : 50% des cas dans le 1er mois de traite. Persistance longue au tout long de la lactation. Les ¾ des mammites subclinique sont dues à une contamination de **staphylocoques à coagulase négative**. Les staphylocoques sont des bactéries de type GRAM +, qui génèrent des boutons (sur les mamelles, voire les trayons).	Les mammites cliniques sont les plus souvent dues aux staphylocoques : •2/3 au **Staphylocoque Aureus** (prend le dessus jusqu'à 60 jours, puis diminue progressivement.) •15% au **Staphylocoques à coagulase négative**. Autres causes possibles de mammites aigues : •*Aspergillus* type mycoses (litières humides, fourrages moisis, pb ventilation) •*Pseudomonas* : chronique •*Pasteurelles* : non négligeable les 30 premiers jours (germes de infections respiratoires à pasteurellose)

Les mammites subcliniques sont un phénomène à surveiller et à maitriser. Si on ne s'en occupe pas, on s'expose à une dérive progressive. On ne voit pas les mammites subcliniques, mais elles sont impactantes pour le troupeau et peuvent se ressentir quand 30% du troupeau est atteint.

Après une mammite, un déséquilibre peut être conservé (tissus atrophiés d'une précédente mammite), sans que le test CMT ne le détecte.

• Facteurs de contamination des mammites

Les risques de contamination sont en lien avec la tétée jusqu'au sevrage, puis avec la traite pour la suite de la lactation. La bouche et le nasopharynx des agneaux qui tètent sont vecteurs, ce qui explique la prévalence des mammites à pasteurelles en période d'allaitement. Les conditions de logement et la période de mise bas peuvent faire varier l'importance des contaminations à cette période.

La traite joue ensuite un rôle central dans les contaminations. Les mains du trayeur, les manchons et les lésions de la peau des trayons sont des vecteurs de contamination. Le réglage adapté et le nettoyage suffisant de la machine à traire sont indispensables. En PRL, les manchons traient plus d'animaux que de vaches pour la même durée, ce qui multiplie par trois le risque de transmission passive, via des restes de lait infecté en contact avec l'animal suivant. D'autre part, un déréglage du vide sur la machine peut générer des blessures par une aspiration trop forte. A l'inverse, il peut causer la chute des faisceaux trayeurs, ou un branchement insuffisant qui génère un effet rebond du lait contaminé dans le quartier sain.

- **Détecter, diagnostiquer par les comptages cellulaires :**

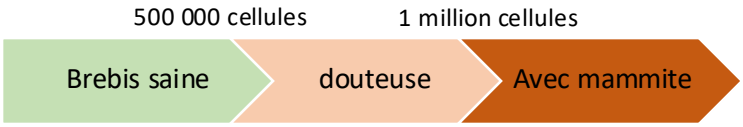


Figure 1 : Analyse du comptage cellulaire individuel

Comptage cellulaire au tank	% de quartiers atteints
+100 kC	2,5%
500 kC	12%
1 million	23%

Tableau 2 : Analyse du comptage cellulaire collectif

La détection des mammites subcliniques s'appuie sur le décompte cellulaire (figure 1). En cas d'inflammation de la mamelle, la réaction immunitaire génère la production de globules blancs, qui sont évacués dans le lait, en plus des cellules épithéliales. Le nombre de cellules n'est pas proportionnel à la gravité de l'infection. Il peut également varier selon le type de bactérie infectante, qui génère plus ou moins de cellules selon leur stimulation de la fonction immunitaire.

A l'échelle du troupeau, le comptage cellulaire du lait du tank traduit la prévalence des mammites subcliniques dans le troupeau (tableau 2).

Il existe des variations physiologiques, notamment au moment de la mise en place de la lactation, ou selon le nombre d'agneaux allaités. De ce fait il est conseillé d'attendre la stabilisation du nombre de cellules (après 1 mois de lactation) avant de se fier au comptage cellulaire. On constate également une montée en cellule au cours de la lactation, et selon le rang de lactation (écart de 100kC entre une première lactation et la cinquième).



Image : matériel test CMT
Source : FIDOCL

CMT (Californian Mastitis Test) :
C'est un test avec un réactif qui devient glaireux (parois avec une coloration) en présence de cellules (à partir d'environ 400kC).
Il peut être effectué à la traite le matin après élimination du 1er jet. Prélever 2mL de lait, ajouter 2mL de produit. Eviter d'en réaliser pendant l'allaitement, également en fin de lactation ou dans le mois qui suit la mise à l'herbe.

Conduite et leviers

• La gestion de la traite

Contrôle annuel de la salle de traite. La machine à traire est bien souvent au coeur de la problématique de contamination à l'origine de mammites. Eviter la contamination passive par la machine à traire : faire passer en dernier les brebis qui ont des croûtes, ou mammites subcliniques. Antisepsie des brebis à boutons de staphylocoques en fin de traite (via baume ou spray phytothérapie).

Sinon, trempage, nettoyage à la lavette ou désinfection des griffes entre deux brebis.

• La gestion du tarissement

Pour de grosses laitières, préférer un tarissement progressif. Dans les autres cas, il est préférable d'arrêter la traite du jour au lendemain. Chaque stimulation réentraîne le processus et entretien la lactation.

Pour permettre à l'organisme de s'adapter, il est recommandé de réduire pendant quelques jours les protéines (et les céréales si les animaux sont en état), avant de revenir à une alimentation adaptée aux besoins de l'animal. De ce fait il est difficile de tarir en période de pousse de l'herbe.

Il est primordial de surveiller les mamelles après le tarissement.

Pour éviter les infections, le tissu mammaire sécrète de la lactoferrine, un désinfectant naturel, qui permet la guérison spontanée des mammites subclinique au tarissement dans 35 à 67% des cas.

Les infections subcliniques se traitent très mal en cours de lactation, et doivent donc être gérées au tarissement, soit par traitement antibiotique, soit par phyto-aromathérapie (baume en massage).

Prévoir un traitement préventif pour les brebis à cellules pour éviter qu'elles ne développent de mammite subclinique.

• La surveillance des mamelles et le traitement des mammites

Pour bien prévenir les mammites aigues, il faut prévenir les mammites subcliniques.

« Tout quartier déséquilibré doit être testé ».

La présence de mammites subcliniques non prises en charge est une dérive progressive, qui augmente le risque de mammites cliniques.

Détecter par CMT ou comptage cellulaire pour éliminer les mammites subcliniques qui sont facteurs de risque pour les mammites aigues. Si une mammite est détectée à la mise-bas ou au tarissement, c'est qu'il y a eu une contamination en amont. Un germe présent peut s'exprimer ou non en fonction du contexte.

Examen de la mamelle :

- Est-elle équilibrée entre les quartiers ?
- Rechercher des irrégularités : boules (si situées en bas de la mamelle c'est souvent un kyste de lait ; en haut c'est un abcès) ; des trayons abîmés ; des croûtes…
- Le ganglion rétro-mammaire (en haut à l'arrière de la mamelle) gonflé reflète une infection chronique.
- Examiner la morphologie en lien avec le risque d'infection (sillon inter-quartier marqué, hauteur plancher-jarret suffisante, angle du trayon : éviter vers le bas).

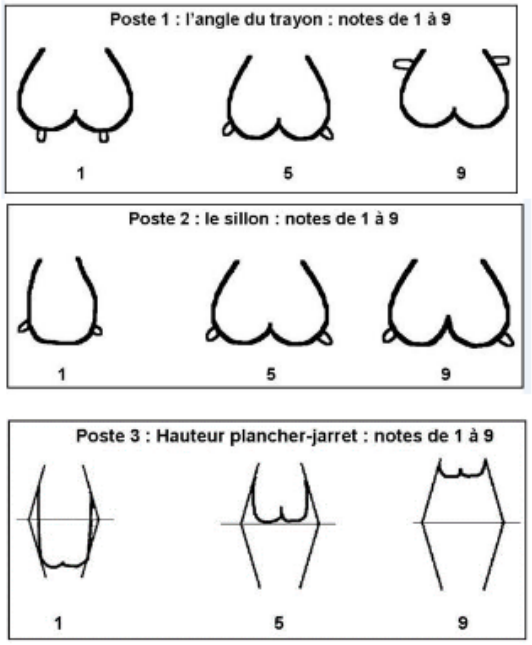


Figure 2 : pointage de la mamelle ; Source : Idele

• La conduite du troupeau

La gestion des réformes doit inclure les bêtes aux quartiers déséquilibrés, celles qui ont des abcès à la palpation : prévoir suffisamment d'agnelles pour ne pas réformer que les vieilles brebis, mais aussi selon la sensibilité de la mamelle, caractéristique présentant une héritabilité.

Alimentation : les aliments qui génèrent des diarrhées augmentent le risque de contamination des mamelles (les mammites à salmonelles sont imputables à l'alimentation et aux conditions de logement).

L'ambiance en bâtiment et les conditions de logement sont primordiales : un bon paillage, une litière suffisamment sèche réduisent les risques de contamination, comme une densité d'animaux réduite.

Ajustement de l'alimentation :
L'acidose (par manque de fibre) et l'excès d'azote pénalisent la mamelle. L'urée dans le lait peut être mesurée pour vérifier l'adéquation de la ration.
La complémentation oligo-minérale est essentielle, les animaux ne se régulent pas toujours. On n'enlève pas le sel aux brebis laitières (ni au tarissement, ni en fin de gestation). Penser que les brebis ont aussi besoin de cuivre, sans excès.

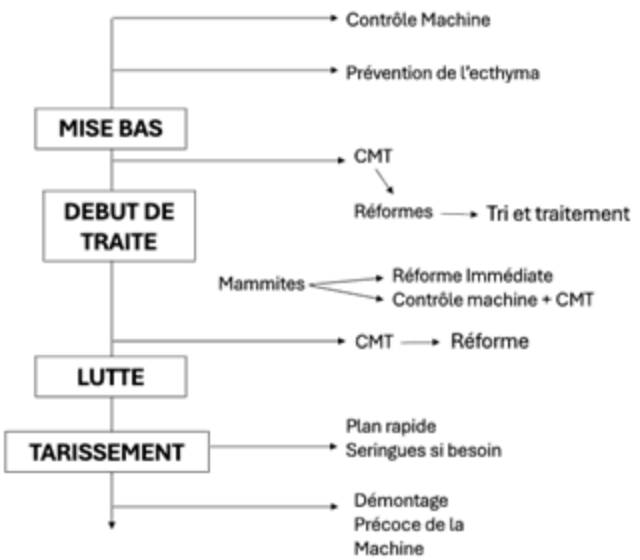


Figure 3 : protocole de prévention tout au long de l'année

Le cas des agneaux :

Attention aux agneaux voleurs, qui sont vecteurs de contamination. Il est préférable de séparer les agneaux quand les brebis mangent.

Si on relâche les agneaux après la traite quand ceux-ci ont été séparés la nuit, leur précipitation cause des dégâts sur les mamelles. Leur donner à boire permet d'éviter qu'ils ne soient assoiffés à ce moment-là.

En cas de boutons sur les mamelles et sur la bouche des agneaux, c'est de l'ecthyma. Autrement, les boutons situés sur les mamelles sont dus au staphylocoque.

La mammite clinique est finalement le sommet immergé de l'iceberg.

L'articulation des différents leviers de prévention, le renforcement du système immunitaire des animaux, la surveillance et la mobilisation des outils de diagnostic permet d'agir tout au long de l'année pour maîtriser la problématique.

Pour se repérer, on peut viser moins de 5% de mammites cliniques par an à l'échelle du troupeau.

On considère qu'une mammite est guérie quand le quartier retrouve une lactation normale sans cellule.

PREVENIR :
- Développer l'immunité des animaux
- Limiter les contaminations

SURVEILLER :





MAITRISER :
- Soin
- Traitement au tarissement
- Réforme

Rédaction : L.J.

« Echos des Prairies Bio » est une lettre d'information professionnelle.
Pour toute information, contactez BIO Bourgogne-France-Comté : 03 86 72 92 20
Maquette : Laëtitia MASSUARD. Comité de rédaction : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Retrouvez les coordonnées des conseiller.e.s élevage en dernière page !

Activité de conseil indépendant de toute activité de vente ou d'application. N° d'agrément BO10828

Quel coût pour l'élevage des génisses laitières ?

L'élevage des génisses, de la naissance à leur 1er vêlage, est un poste de charge important dans les élevages laitiers, mais il existe de fortes disparités. Afin de mieux maîtriser les charges et le coût d'élevage des génisses, le groupe "Lait bio de Haute-Saône" a souhaité travailler sur cette thématique l'hiver dernier.

30 coûts de production génisses ont été réalisés par une stagiaire encadrée par le GAB 70 et la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône, dans 3 systèmes alimentaires différents : 5 en ration sèche foin/regain, 10 en maïs ensilage et 15 en système herbe.

• Comment se calcule un coût de production d'une génisse ?

Le coût de production est composé des charges opérationnelles et de structure mais aussi d'une part des amortissements du matériel et des bâtiments liés à cet atelier, ainsi que la rémunération de la main d'œuvre associée.

Les charges opérationnelles comprennent :

- Le coût alimentaire qui regroupe le lait, les fourrages, les concentrés et les minéraux,
- Les frais d'élevage qui correspondent aux frais vétérinaires, à la litière et au déparasitage des animaux,
- Les frais de reproduction.

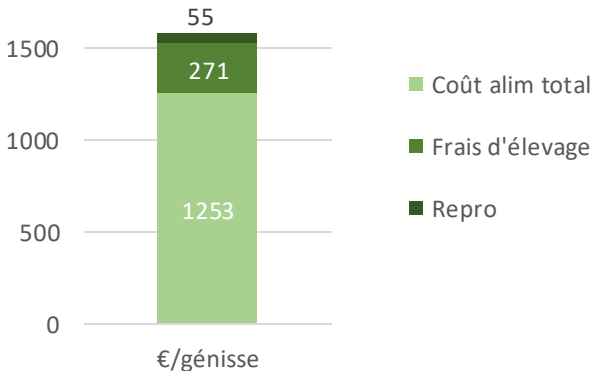
Les charges de structure intègrent :

- Les frais de mécanisation : carburant, lubrifiants, travaux par tiers …
- Les frais de bâtiment : électricité, eau, entretien et/ou location des bâtiments et leur amortissement,
- Le foncier : fermages et impôts fonciers,
- Les autres charges : frais financiers et frais divers de gestion,
- Les charges salariales et MSA.

Dans le cadre du groupe, le choix a été fait de se concentrer uniquement sur les charges opérationnelles. Les résultats présentés ci-dessous ne prennent donc pas en compte les charges de structure et la rémunération du travail associé. Selon Littoral Normand, cette dernière peut être estimée à environ 15h de travail sur la période, ce qui correspond à 200€ (hypothèse : 1.5 SMIC/UMO) pour l'élevage d'une génisse laitière.

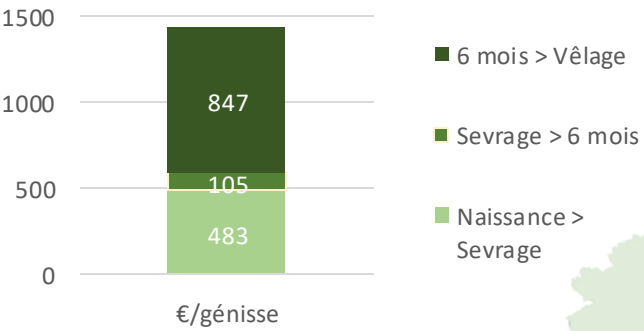
• Présentation des résultats

Le coût de production moyen d'une génisse sur le groupe "Lait bio 70" est de 1579€, variant de 1140€ à 2477€.



Graphe 1 : cout de production moyen d'une génisse

L'alimentation est le principal poste de charges opérationnelles liées à l'élevage d'une génisse. Elle représente 79% tandis que les frais d'élevage et de reproduction représentent respectivement 17% et 3% du coût de production. L'alimentation comprend la phase lactée (lait distribué, ou sous une vache) et l'apport d'aliments grossiers.

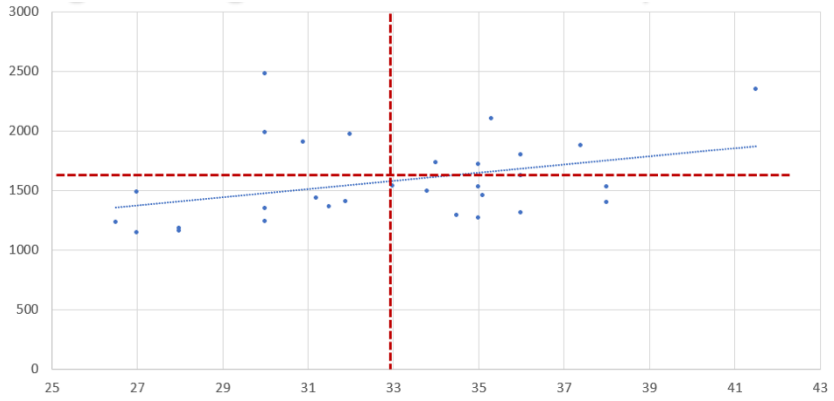


Graphe 2 : cout de l'alimentation d'une génisse par phase

• Lien entre âge au vêlage et coût de production

L'âge au sevrage moyen du groupe est de 4 mois. La phase entre 6 mois et le vêlage est la plus coûteuse car elle implique la distribution de fourrages autoproduits et de concentrés achetés à l'extérieur ou produits sur la ferme.

L'âge au 1er vêlage se situe vers 33 mois. Il existe une corrélation linéaire entre le coût de production d'une génisse et son âge au 1er vêlage. Il est donc primordial d'être vigilant quant à l'âge de mise à la reproduction des génisses afin de limiter le coût d'élevage des génisses.



Graphe 3 : lien entre l'âge au vêlage et le cout de production d'une génisse

• Quels leviers pour réduire les charges ?



Image : BIO BFC

D'autres leviers sont accessibles pour optimiser l'élevage des génisses et ainsi réduire leur coût de production :

- Limiter la mortalité, notamment de 0 à 3 mois, en distribuant un colostrum de qualité en quantité suffisante.
- Mesurer le tour de poitrine des génisses pour s'assurer de leur bonne croissance et les mettre à la reproduction dès que le gabarit objectif est atteint. Par exemple en montbéliarde, les objectifs de croissance pour un vêlage à 33 mois sont 130 cm TdP à 6 mois et environ 180 cm TdP à l'IA vers le 20ème mois.
- Etablir une ration cohérente selon les objectifs d'âge au 1er vêlage.
- Elever le nombre de génisses nécessaires au renouvellement, en prévoyant une marge. Prévoir un accouplement en croisement viande pour les vaches dont on ne souhaite pas élever la descendance.

Rédaction : T.D. **EDP n°19 – octobre 2024 - 12**

« Echos des Prairies Bio » est une lettre d'information professionnelle.
Pour toute information, contactez BIO Bourgogne-France-Comté : 03 86 72 92 20
Maquette : Laëtitia MASSUARD. Comité de rédaction : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Retrouvez les coordonnées des conseiller.e.s élevage en dernière page !

Activité de conseil indépendant de toute activité de vente ou d'application. N° d'agrément BO10828

L'élevage des veaux laitiers sous la mère : la recherche se fait aussi en Allemagne

Il y a de plus en plus de questions éthiques autour de l'allaitement des veaux qui remettent en question l'allaitement au seau ou au DAL. Alors, depuis près de 20 ans, le Thünen Institut conduit des projets de recherche sur l'élevage des veaux sous la mère en ferme laitière. Ce sujet a soulevé de nombreuses questions: comment l'allaitement impacte-t-il la traite, la croissance des veaux, leur bien-être et leur santé ? Les résultats collectés permettent de renseigner les éleveur·euses qui s'intéressent à la pratique.

• Le Thünen Institut

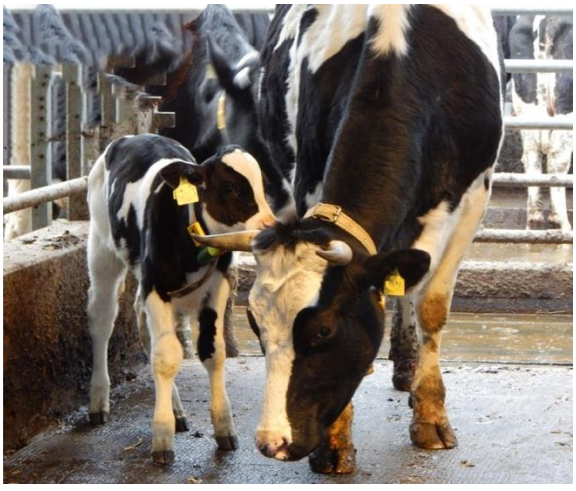
Le Thünen Institut est un institut de recherche, mandaté par le ministère de l'Agriculture allemand, dont l'une des stations expérimentales est conduite en agriculture biologique, dans le Nord du pays. C'est un climat océanique avec des hivers et des étés doux et une pluviométrie répartie sur l'année. Elle s'étend sur une surface de 450 ha dont 124 ha en prairie permanente. L'exploitation produit des céréales utilisées en partie pour l'autoconsommation. L'élevage bovin laitiers comprend 100 vaches de race race Prim'Holstein Allemande, séparées en 2 lots, l'un avec cornes et l'autre génétiquement sans cornes.



Image : Localisation du Thünen Institut
Source : Pixabay

• Comment les veaux sont-ils élevés sous la mère ?

Les expériences d'allaitement des veaux sous la mère durent depuis près de 20 ans. L'aire des veaux est reliée à celle des vaches par une porte électronique, qui régule l'accès de chaque veau en fonction du protocole expérimental. Cet outil permet de conserver un lot de veaux "témoins", qui sont nourris au distributeur automatique de lait (DAL). L'ensemble des vaches sont traites, qu'elles allaitent leur veau ou non.



(Source image : Thünen Institut, Kerstin Hofmann)

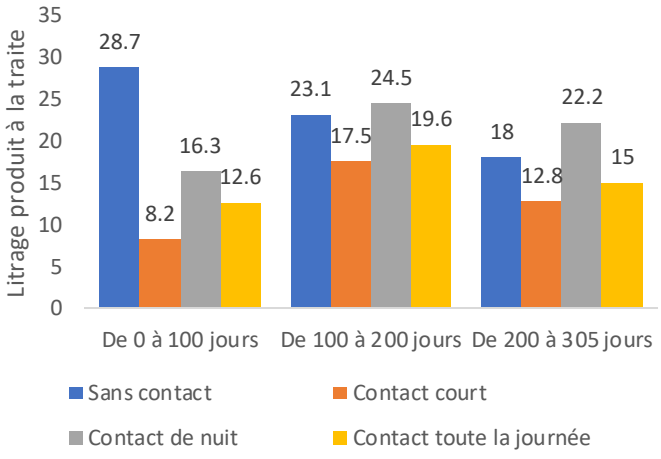
Les vêlages sont répartis sur l'ensemble de l'année. Pour avoir plus d'individus, tous les veaux sont gardés pendant les 3 mois d'allaitement obligatoires en bio. Les veaux du lot "contacts" passent les 5 premiers jours avec leur mère, pour maximiser le lien entre eux. Les veaux du lot "DAL" sont séparés avant 12h, et restent en niches individuelles jusqu'à 5 jours. Au 5ème jour, les veaux sont réunis dans l'aire paillée, où ils ont accès à de l'eau, de l'ensilage, du foin et du minéral à volonté ainsi que jusqu'à 1,5kg de concentré par jour (mais souvent, les veaux se contentent d'environ 50g grâce au lait). Les veaux du lot « contacts » peuvent traverser la porte pour téter leur mère selon l'heure et les protocoles. Quant aux veaux du lot "DAL", ils ont accès à plusieurs modalités de quantité de lait, jusqu'à 16L par jours pour la modalité *ad libitum*.

• L'impact des tétées sur la traite

Pour estimer l'impact des tétées sur le lait collecté, les vaches ont été divisées en 4 groupes : sans contact ; avec des contacts courts de 15 min avant la traite (2x15min) ; avec un contact pendant la nuit (12h) ; avec un contact sur l'ensemble de la journée (24h).

La mise en contact des veaux avec les vaches fait perdre en quantité de lait trait, mais varie en fonction de la durée du contact et du stade de lactation (graphique n°1) :

- Les vaches avec un temps de contact court sont les plus impactées en salle de traite.
- Les vaches avec un contact nocturne sont les moins impactées et ce même sur la durée. Pour les autres, la production laitière reste significativement inférieure même après le sevrage du veau à 3 mois.



Graphique n°1 : Quantité de lait traite en fonction du temps de contact et du stade de lactation

Le taux butyreux (TB) est significativement diminué pendant la période d'allaitement du veau, mais repart à la hausse une fois le veau sevré, jusqu'à atteindre celui des vaches sans contact.

Le taux protéique (TP) est en revanche plus élevé chez les vaches en contact, mais la différence est moins importante que pour le TB.

Si le veau a accès à sa mère toute la journée, on considère une réduction du lait trait de 15kg par jour, soit 1600kg sur la lactation. Bien qu'il ne soit pas collecté, ce lait bénéficie à la croissance du veau, qui atteint un GMQ de la naissance au sevrage comparable aux races à viande (1000g/j).

• L'impact des tétées sur les veaux

Au-delà d'une meilleure croissance, les veaux en contact avec les mères bénéficient de nombreux avantages. On constate des temps de jeu (individuels ou collectifs) plus longs chez le lot "contact" que chez le lot témoin, ce qui indique de meilleures conditions de bien-être. Par ailleurs, la mise en contact dans le troupeau les initie aux contacts antagonistes, et leur confère une meilleure gestion de ceux-ci en comparaison aux veaux du lot "DAL". Également, les comportements anormaux sont moins observés, voire absent, chez les veaux qui tètent. Par exemple, presque aucune succion croisée n'a été recensée chez les veaux « contacts ». Cependant, comme les veaux élevés sous la mère ont moins de contact avec les hommes, ils présentent une distance de fuite plus importante que les veaux « DAL ». Toutefois, cette peur diminue au fils des mois et a disparu à l'âge de 33 mois. Les ex-veaux "contacts" conservent de meilleures capacités sociales une fois adulte, et se mêlent plus facilement à des animaux inconnus.

Sur le plan de la santé, cette seule pratique ne permet pas de trancher vers une amélioration systématique de la santé des veaux, qui dépend de nombreux facteurs. Certaines études font le lien entre une amélioration de la santé des veaux grâce aux tétées, tandis que d'autre ne perçoivent pas de différence.

L'élevage des génisses sous les mères améliore aussi les résultats de reproduction avec un meilleur taux de réussite en première IA ou un meilleur taux de vêlage. Il n'y a pas de différence de l'allaitement sur la quantité de lait produit par la génisse devenue vache laitière

• Le sevrage, la problématique actuelle

Lorsque le veau et sa mère sont très attachés l'un à l'autre, le sevrage est une période de perturbation et de stress pour les membres du couple. Une étude est en cours, cherchant à diminuer le stress au sevrage et améliorer la transition alimentaire. Pour ce faire, on met en place une période de transition sur le dernier mois d'allaitement, pendant lequel le temps de contact ou la quantité de lait distribuée est progressivement diminuée. Trois modalités sont étudiées, répartissant les animaux ainsi :

- Les « DAL », qui peuvent boire jusqu'à 16 L de lait par jour (*ad libitum*) puis après 2 mois, on vient diminuer progressivement de 0,5 L/j jusqu'à leur dernière buvée de 2,5 L.
- Les « *smooth* », qui peuvent aller voir leur mère tous les jours, mais au bout de 2 mois, après la traite du matin, doivent attendre 35 min de plus chaque jour pour la rejoindre. Jusqu'à 3 mois où il ne leur restera plus que 11h45 le dernier jour (plus d'accès en journée).
- Les « *gradual* », qui peuvent aller voir leur mère tous les jours, mais au bout de 2 mois, après la traite du matin, doivent attendre 4h05 de plus chaque semaine pour la rejoindre. Jusqu'à 3 mois où il ne leur restera plus que 11h45 le dernier jour (plus d'accès en journée).



Source image : Thünen Institut, Jacquelin Felix

Les résultats de cet essai seront disponibles à l'été 2025.

L'élevage les veaux sous leur mère peut s'aborder comme un investissement qui représente un coût (moins de lait collecté, baisse du TB), **compensé par une bonne croissance, de bonnes aptitudes sociales et un meilleur bien-être pour le veau, ainsi que l'assurance de meilleurs résultats à la mise à la reproduction.** Toutefois, certaines questions restent à approfondir, notamment sur le plan sanitaire. La période du sevrage reste encore une épreuve stressante, que la recherche s'efforce à prendre en charge par de nouvelles techniques.

Conformément à ce que le règlement bio prévoit, l'alimentation lactée des mammifères présente de nombreux intérêts, et peut s'adapter dans les systèmes, en fonction des contraintes, des objectifs et des envies des éleveur·euses. Retrouvez dans l'EDP n° 17 (mars 2024) les articles concernant l'élevage des génisses sous nourrices.

Sources article :

- https://www.thuenen.de/en/thuenen-topics/livestock-farming-and-aquaculture/keeping-cows-and-calves-together/do-adult-cows-profit-when-dam-reared-as-calf
- https://www.thuenen.de/en/thuenen-topics/livestock-farming-and-aquaculture/keeping-cows-and-calves-together/things-to-know-about-milk-from-cow-calf-contact-systems
- https://literatur.thuenen.de/digbib_extern/dn062549.pdf
- https://literatur.thuenen.de/digbib_extern/dn062561.pdf
- https://literatur.thuenen.de/digbib_extern/bitv/dn053878.pdf

« Echos des Prairies Bio » est une lettre d'information professionnelle.
Pour toute information, contactez BIO Bourgogne-France-Comté : 03 86 72 92 20
Maquette : Laëtitia MASSUARD. Comité de rédaction : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Retrouvez les coordonnées des conseiller.e.s élevage en dernière page !

Activité de conseil indépendant de toute activité de vente ou d'application. N° d'agrément BO10828

Comment va la filière viande bovine d'UNÉBIO ? Bilan 2023 et conjoncture 2024

UNION BIO rassemble les coopératives qui approvisionnent Unébio. Son assemblée générale a eu lieu ce 25 septembre dernier. C'est l'occasion de partager un retour sur ces deux dernières années, qui ont été marquées par une restructuration profonde du secteur de l'élevage et du marché de la viande. ***Unébio représentent 40% des volumes de bovins allaitants bio en France*** *(abattus essentiellement à Alençon (Ouest) et Montluçon (Centre)). Ces filières organisées de la viande biologique sont en constante adaptation pour absorber les fluctuations, maintenir l'approvisionnement, assurer les équilibres et valoriser par la mise en marché.*

• Réduction du cheptel et du nombre d'élevages

Le marché de la viande biologique, représentant 4% du marché de la viande, est soumis aux mêmes évolutions structurelles que le marché conventionnel. Le cheptel bovin allaitant est en recul du fait de la pyramide des âges, qui génère des départs en retraite pour la plupart non remplacés. La réduction du nombre d'animaux a tendance à maintenir les prix d'achat en ferme, mais également les prix de vente. En parallèle, les consommateurs ont tendance à réduire leur consommation globale de viande (-10% des volumes en 10 ans, toutes viandes confondues). Ils privilégient les produits élaborés, en particulier en bio, où **la viande bovine hachée représente 80% des volumes** (60% en conventionnel). Cette caractéristique de la demande, en décalage avec l'offre, génère des difficultés à tenir les équilibres financiers pour valoriser les races à viande (principalement Limousine et Charolaise) collectées par Unébio.

A plus court terme, la conjoncture implique des fluctuations parfois complexes à absorber : le recul du cheptel bovin, déjà en cours, est renforcé par la crise économique actuelle, qui a entrainé la hausse du coût des intrants, fragilisant les systèmes, parfois jusqu'à des arrêts d'activité. A cela s'ajoute le contexte du changement climatique qui pousse les éleveurs à décapitaliser pour éviter d'acheter des fourrages les années de sécheresse. D'autre part la hausse des prix du marché conventionnel de la viande favorise la vente d'animaux supplémentaires.

Cette **réduction du cheptel bovin global (-2% en 2023 par rapport à 2022; -10% en 10 ans)** génère des difficultés pour les opérateurs à s'approvisionner pour faire fonctionner les outils d'abattage et d'élaboration. Ceux-ci étant déjà fragilisés, plusieurs opérateurs ont déjà annoncé la fermeture d'abattoirs, que la filière bio subira également.

Dans le contexte économique difficile, les consommateurs ont boudé toutes les viandes françaises, à l'exception de la volaille. Par conséquent, le marché de la viande conventionnelle a connu une baisse des volumes de 3,7% entre 2023 et 2022. En viande bovine, la proportion d'importation a augmenté : 25% des viandes consommées en 2023 (contre 21% en 2021) en France viennent de l'étranger (surtout UE).
Depuis 2021, les filières bio subissent d'autant plus la baisse de consommation liées à la crise économique. **En bio, la consommation de viande bovine a perdu 21% des volumes en GMS et 2% en magasins spécialisés entre 2022 et 2023**. La demande reste en retrait pour le veau et l'agneau, pénalisée par la hausse des tarifs.

Le fort développement des filières biologiques depuis 2015 a ouvert l'offre de gamme bio chez les opérateurs mixtes, complétant le paysage des filières bio spécialisées. Dans le contexte plus récent, certains opérateurs se détournent du marché bio, devenu moins attractif.

• Pour Unébio : Trouver l'équilibre stratégique qui rémunère l'ensemble des produits issus de la diversité des systèmes d'élevage biologiques

Le cheptel bio national est composé à 70% de bovins allaitants (30% de laitiers). Le secteur d'UNION BIO approvisionne Unébio **en viande bovine à 97% par des races allaitantes**. Cette caractéristique nécessite de valoriser la qualité bouchère des carcasses, par une mise sur le marché des pièces nobles en s'appuyant sur le débouché de la boucherie artisanale. A terme, Unébio projette de valoriser 20% des volumes par ses propres outils d'abattage, élaboration et commercialisation.

Pour que la concurrence des filières conventionnelles ne pénalise pas plus l'approvisionnement en animaux bio, la filière a été dans l'obligation de suivre en partie l'augmentation des prix du conventionnel, sans pouvoir se permettre une valorisation supplémentaire du label. Au global, les prix d'achat moyen des bovins bio ont progressé de 0,54€/kgcc en 2022 et de 0,38€/kgcc en 2023 (pour atteindre un prix moyen pondéré de 5,45€).



Image : BIO BFC

Un autre levier consiste à interroger l'adéquation entre l'offre et la demande, et à adapter l'offre par les choix de conduite dans les élevages. Unébio est une structure de marché qui n'intervient pas dans les fermes. Cependant, les expérimentations portant sur des animaux qui conviennent aux besoins de la filière sont suivies de près. La ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou teste notamment la production de génisses et bœufs de 2 ans en croisement type Angus, élevés à l'herbe, dont les carcasses sont plus petites et persillées (voir EDP N°18, article sur les portes ouvertes de la Ferme Expérimentale). La rentabilité économique de ces différents systèmes mérite d'être testée. En Bourgogne, les systèmes naisseurs-engraisseurs sont basés sur des cycles longs (autour de 36 mois) et assoient leur marge sur la valorisation des kilos supplémentaires, qui constituent la plus-value d'une bonne conformation et état d'engraissement.

D'autres projets comme PROVERBIAL cherchent à réduire les cycles de production de bovins allaitants, pour convenir aux besoins en restauration collective.

• Retour sur l'année 2023

Gros bovins : Sur le secteur d'UNION BIO, la région BFC est la 2ème région approvisionnant Unébio en viande bovine après la nouvelle aquitaine.

La baisse de consommation a porté l'activité d'Unébio à un niveau équivalent à 2017-2018. Cette année encore la collecte des bovins a connu un retrait significatif, par une baisse du nombre d'éleveurs adhérents (-20%) et d'animaux (-22%) mis dans la filière Unébio à l'échelle nationale par rapport à 2022. Ce constat peut s'expliquer par les prix conventionnels supérieurs au bio, qui font concurrence sur l'approvisionnement en suscitant un arbitrage économique de la part des éleveurs.

Les coopératives qui interviennent en BFC sont particulièrement concernées par ce retrait **(-20% éleveurs et presque -30% animaux**), du fait de concurrence avec d'autres coopératives hors circuit d'Unébio. Effectivement, de nouveaux opérateurs se sont installés sur la filière biologique, avec des pratiques d'achat basées sur le prix conventionnel revalorisé. Ces animaux bio achetés à des prix compétitifs par rapport à ce que la filière spécialisée peut se permettre, n'ont pas alimenté que le marché bio.

Au global, **23% des volumes abattus en bio sont partis en conventionnel. La régression du marché est plus rapide que la régression des abattages,** qui sont revenus à un niveau d'avant Covid.

« Chaque animal engagé dans la filière spécialisée contribue à structurer le marché de la viande bio»

- **Veaux :** La filière vitelline est en baisse du fait de départs en retraite non remplacés et une pression par rapport au prix élevé du broutard qui les met directement en concurrence. Le commerce est en berne, tendu par la hausse des tarifs à la consommation. Ces constats sont valables en conventionnel comme en bio, où la nouvelle réglementation sur les accès à l'extérieur est contraignante. Les deux tiers des veaux valorisés en 2023 par Unébio sont de qualité bouchère (valorisés en boucherie). Les veaux « extra » rencontrent des difficultés d'écoulement. Unébio a mis en œuvre des solutions pour continuer d'approvisionner la gamme veaux bio suite à l'arrêt d'activité de SICABA (Allier), afin de maintenir les marchés et les élevages de veaux.

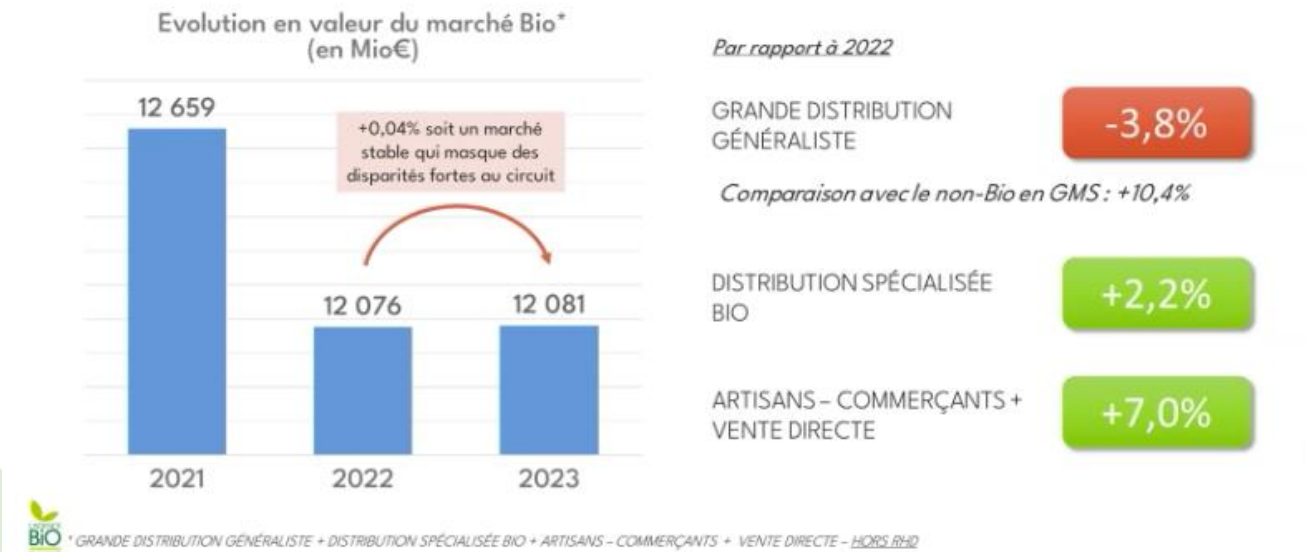
- **Ovins :** La saisonnalité de la filière ovine est toujours marquée, et tend à s'accentuer avec le changement climatique, avec une concentration d'arrivées sur le second semestre. La dynamique est contrastée selon les groupements. Les cours conventionnels sont historiquement élevés, ce qui génère une concurrence d'approvisionnement. En 2024, la météo très humide du printemps a généré un creux d'approvisionnement, et des décalages sur juin à août, une période où le commerce est peu dynamique.

• 2024 et la suite : quelle tendance pour le marché ?

Un webinaire, diffusé mi-octobre, présentant un éclairage sur les marchés en viande bovine bio, complète les données issues de l'assemblée générale d'UNION BIO. Ces données sont notamment issues des travaux de la commission bio d'Interbev sur le suivi économique des filières.

Ainsi, l'évolution du marché alimentaire bio a connu une diminution en valeur du marché bio de 4,6 % entre 2021 et 2022, et est stable entre 2022 et 2023. Cette stabilité en valeur n'est qu'apparente, car l'inflation cache en réalité une poursuite de la baisse de volume vendus.

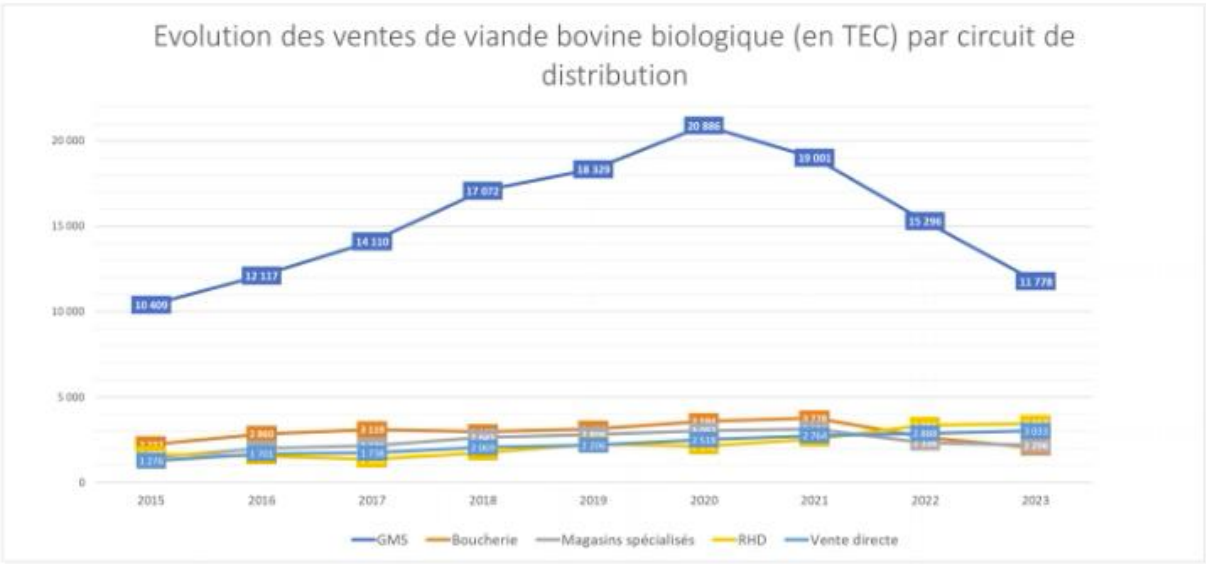
Les perspectives du marché en 2024 sont encourageantes mais restent fragiles : la baisse de consommation et la concurrence semblent s'être stabilisées, menant à une **perte de 10% des bovins livrés entre 2023 et 2024** (estimation à 3000 gros bovins livrés en 2024). Les prix d'achat devront suivre à la hausse la tendance du marché. Pour la période de juin à juin 2024-2025, Unébio projette une reprise en volume de 10% des bovins, et la quasi-stabilité en veaux (+2%) et ovin (+4%) par rapport à 2023-2024.



Source : commission BIO INTERBEV

La restructuration du marché a réduit le nombre d'opérateurs. Les clients privilégient dorénavant les spécialistes de la viande bio, qui jonglent entre la dynamique des différents débouchés :

- La **boucherie traditionnelle** perd encore des ventes alors qu'elle permet la valorisation des produits artisanaux, de qualité. L'activité des boucheries propres à Unébio se développe, mais ne couvre pas encore les charges de fonctionnement de la filière (abattage, élaboration, commercialisation).
- La **Restauration Hors Domicile** est poussée par la réaffirmation de la loi Egalim en début d'année suite aux manifestations. Elle impose l'intégration de 20% de produits bio dans les restaurants collectifs.
- Les **magasins spécialisés** représentent un débouché en croissance pour la viande hachée, et la petite augmentation des ventes par ce circuit s'explique en partie par l'arrivée de nouveaux consommateurs qui ne trouvent plus les produits en GMS.
- La **GMS** est encore en régression sur la viande bio, notamment par conséquence de déréférencement (disparition des produits des rayons, ce qui restreint d'autant plus la consommation). La croissance puis la baisse des ventes de viande bovine bio est portée par la GMS.



Source : commission BIO INTERBEV

Dans ce paysage, Unébio conserve ses objectifs :

- En amont, de **maintenir et favoriser l'élevage bio**, en accompagnant sur le terrain, en incitant à la planification, et en s'investissant dans le suivi des dynamiques de développement de l'AB dans les territoires. A l'interface entre les fermes et le marché, Unébio prend en charge la dévaluation des bovins allaitants (quand ceux-ci sont achetés plus cher qu'ils ne sont vendus), phénomène spécifique à ce marché déséquilibré.
- En aval, de **créer un débouché pour faire de la place à ces produits dans le marché**. Cela passe par l'animation de la filière et le développement commercial en s'appuyant sur leur propre réseau d'élaboration-distribution.

De son côté, la commission BIO INTERBEV, réaffirme son objectif de maintenir la consommation de viandes bio, par deux axes principaux :

1. Relancer la consommation en restauration collective, dans le cadre de la loi Egalim et de la loi Climat
2. S'inscrire dans un mouvement collectif de communication :
    - Autour de la bio, en participant aux campagnes pilotées par l'Agence Bio,
    - Autour des viandes en général, en participant aux actions initiées par INTERBEV.

Rédaction : L.J. **EDP n°19 – octobre 2024 - 19**

« Echos des Prairies Bio » est une lettre d'information professionnelle.
Pour toute information, contactez BIO Bourgogne-France-Comté : 03 86 72 92 20
Maquette : Laëtitia MASSUARD. Comité de rédaction : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Retrouvez les coordonnées des conseiller.e.s élevage en dernière page !

Activité de conseil indépendant de toute activité de vente ou d'application. N° d'agrément BO10828

Les éleveurs de lapins bio de l'Est de la France se retrouvent à nouveau

La dynamique continue dans l'Est, puisque 11 éleveurs du groupe d'échange se sont retrouvés pour la 2ème année consécutive, fin avril, à la Ferme de Valuisant dans l'Ain.

• Description de la ferme

Jean-Mathieu Billoud a repris la ferme en 2019 et y produit principalement des volailles fermières (poulets et pintades) et également des lapins de races rustiques (Fauve de Bourgogne, Papillon et croisés). Chez lui, le système est organisé en parcs fixes, que ce soit pour les reproducteurs ou les lapins à l'engraissement. Chaque parc contient son abri fixe (cabane en bois sur pilotis) avec litière, eau et nourriture, dont du foin à volonté. Élevés toute leur vie en plein-air, les lapins ont une totale autonomie sur l'accès au pâturage.

L'abattage et la découpe sont réalisés directement à la ferme dans une tuerie, également fonctionnelle pour les volailles. Le poids carcasse moyen des animaux est de 1,8 kg. La commercialisation est exclusivement réalisée en direct et localement (magasin de producteurs, marchés) sous 7 jours. Si toutefois les stocks ne sont pas écoulés, les pièces sont récupérées pour être surgelées et valorisées plus tard en différentes spécialités telles que la galantine.



Cabane auto-construite de la Ferme de Valuisant (source Bio BFC)



Parc à Lapins de la ferme de Valuisant (source Bio BFC)

• Échanges et perspectives

Au cours de la rencontre, des idées d'aménagement de la centaine de spacieux parcs ont été échangées, comme l'implantation de haies, qui pourraient à la fois servir de brise-vent et apporter de l'ombrage aux animaux, surtout dans un contexte d'étés de plus en plus chauds.

Les échanges se sont poursuivis sur diverses thématiques telles que l'alimentation (rations, mise à l'herbe, autonomie), la santé (vaccinations VHD et myxomatose, coccidioses), la gestion des prédateurs, la modification de la règlementation bio sur les logements, ou encore les problématiques organisationnelles dans le travail des éleveurs. Ces dernières s'expriment par la difficulté d'être régulier dans le travail dédié aux lapins, d'autant que tous les éleveurs ont d'autres ateliers de production à gérer en plus que ceux-ci.

Éleveurs et éleveuses de lapins ou porteurs de projet, si vous souhaitez participer au groupe Est, vous pouvez vous rapprocher de Chloé SALEN : 07.78.12.22.41 ou chloe.salen@biobfc.org.

Rédaction : C.S.

Comment mieux valoriser la viande de lapin ?

Le constat des éleveurs de l'Association des Eleveurs de Lapins Bio de France (AELBF) est sans appel : « Nous faisons un super travail toute l'année dans nos prés mais au moment de communiquer sur notre produit pour le valoriser, ça se complique ! Comment faire pour parler à la fois de nos pratiques, de la qualité de cette viande d'exception, de la manière de la cuisiner, ou encore du collectif dans lequel nous nous inscrivons depuis des années ? »

• Un travail collectif

Toutes ces questions ont motivé la création d'un petit groupe pour se pencher sur la problématique et mettre en avant :

- Les 0,01% des cunicultrices et cuniculteurs de France qui élèvent leurs lapins en plein-air,
- Les pratiques vertueuses qui permettent aux lapins d'exprimer leurs comportements naturels tels que le pâturage de l'herbe, leur instinct grégaire, la création de terriers, …,
- Les qualités gustatives et diététiques de la viande : excellente source de vitamines, rapport oméga 6 / oméga 3 optimum, pauvre en lipides avec la plus faible teneur en cholestérol de toutes les viandes,
- Les idées de recettes de cette viande qui se cuisine aussi facilement qu'une viande de volaille.
- Et tellement d'autres qualités …

Après 6 mois de travail à distance, mêlant une montagne d'idées à beaucoup de motivation et diverses compétences, le résultat a pris la forme d'un flyer. Découvrez en avant-première la couverture !

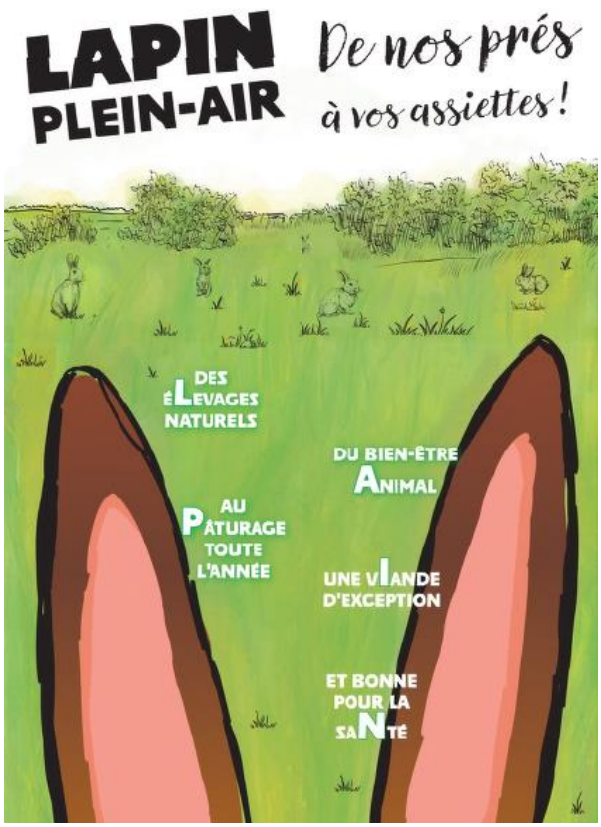


Image : Flyer créé par l'Association (source : AELBF)

Le saviez-vous ?

Les lapins (Oryctolagus cuniculus) et leurs proches parents les lièvres (Lepus timidus), de la famille des Léporidés, appartiennent à l'ordre des lagomorphes, et non des rongeurs ! Dans les deux cas leurs régimes alimentaires sont principalement composés d'herbe, mais les rongeurs quant à eux expriment une préférence pour les graines et s'adaptent également à un régime omnivore. Les Léporidés ont également la particularité d'ingérer leurs propres excréments. Ce comportement appelé cæcotrophie permet, à l'instar de la rumination chez les ruminants, de tirer parti de la cellulose et d'augmenter leur ration protéique alors qu'ils ont un régime végétarien strict.



Lapins plein-air de la Ferme de la Manie.
©Fanette Guillaume

• Les temps forts de l'année approchent à grand pas !



©Romain Lombard Lapin de la Ferme de la Baratte.

2 formations à venir en novembre

- Pour les porteurs de projet : Formation Créer son élevage de lapins bio, du 5 au 7 novembre en Mayenne.
- Pour les éleveurs : Formation Gestion de l'herbe et des fourrages, du 26 au 28 novembre en Maine-et-Loire + AG de l'asso

Si vous êtes intéressé.e, contactez Simon THOMAS (Civam Bio Mayenne), animateur technique de l'AELBF (Association des Eleveurs de Lapins Bio de France) : productionsanimales@civambio53.fr ou 06.95.82.60.01.

Rédaction : C.S.

Paroles d'apiculteurs

« On a eu une sortie d'hivernage 2023-2024 plutôt bonne, avec très peu de perte et des colonies en bel état. Le début de printemps était assez convenable. Nous ne transhumons pas nos colonies et la miellée locale de printemps a été absente. Il a fallu beaucoup nourrir jusqu'aux miellées d'été. Celles-ci ont été faibles à très faibles et surtout très irrégulières : le tilleul a un peu donné, le sapin pas du tout, … Le miel, en plus d'être présent en faible quantité, n'était pas de bonne qualité. Les niveaux d'humidité étaient trop élevés (proches de 18,5 à 19 %) et un séchage pendant dix jours a été nécessaire avant l'extraction.

En termes d'élevage, les fécondations se sont bien passées en dépit de la météo. On a eu pas mal d'essaimages et énormément de remérages, et ce sur toute la saison (de la mi-mai jusqu'au mois de juillet). On attribue cette durée inhabituelle à la combinaison des facteurs météo et nourrissement. Au final, environ 40 % de nos colonies ont reméré, on n'a jamais vu ça !

Comme attendu lors d'une année pluvieuse et fraîche, l'infestation de varroa a été assez importante en cours de saison. A contrario, le frelon asiatique a été le grand absent de notre secteur cette année.

En fin de saison, la miellée de lierre a été très irrégulière, voire inexistante par endroits. Le nourrissement a encore une fois été assez important. À la mise en hivernage, les reines avaient à nouveau beaucoup pondu. La pression varroa sur ces colonies très populeuses inquiète.

Pour finir, le cours du miel en vrac est incertain. Avec les faibles quantités de miel récoltées cette année et les stocks importants des deux années précédentes, on aurait pu s'attendre à une augmentation, mais il n'y a jusqu'ici pas d'évolution significative des prix… »

Gilles, apiculteur dans le Doubs.

Propos recueillis par Chloé SALEN le 9 octobre 2024.





Abeille sur fleur d'oignon et fleur de menthe (source : Bio BFC)

« Echos des Prairies Bio » est une lettre d'information professionnelle.
Pour toute information, contactez BIO Bourgogne-France-Comté : 03 86 72 92 20
Maquette : Laëtitia MASSUARD. Comité de rédaction : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Retrouvez les coordonnées des conseiller.e.s élevage en dernière page !

Activité de conseil indépendant de toute activité de vente ou d'application. N° d'agrément BO10828

Réglementation biologique

- Le guide de lecture a été mis à jour en juillet 2024. Deux changements sont à noter en élevage concernant la règle de mixité et l'accès au pâturage des agneaux.

Pour en savoir plus

Outil changement climatique

- ACLIMEL est un centre de ressources sur les aléas climatique. Un nouveau module « Leviers » rassemble des connaissances pour les éleveurs de bovins.

Pour en savoir plus

Flash info FCO, MHE

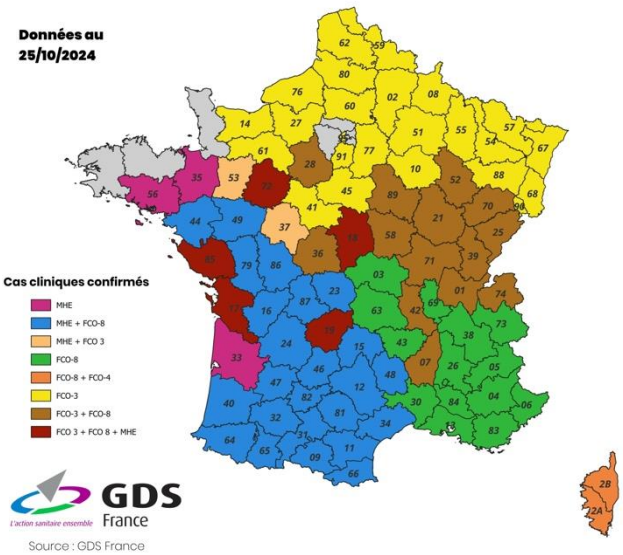
- L'épidémie de FCO touche tous les ruminants avec une mortalité importante sur les troupeaux d'ovins. Le réseau bio vous met à disposition des ressources suite à un webinaire sur le sujet faisant intervenir le GDS BFC et le GIE Zone Verte.

Pour en savoir plus

Plan d'appui à la filière laitière bio

- Ce plan porté par l'Agence Bio et le Ministère de l'Agriculture est ouvert du 1er octobre au 1er novembre 2024. Il est destiné à soutenir des projets d'investissement au sein de la filière laitière bio française (bovine, caprine et ovine).

Pour en savoir plus



Changer de logique pour sortir de l'impasse en bovin allaitant

- La Fondation pour la Nature et l'Homme sort une tribune dans laquelle il est fait un état des lieux socio-économique des difficultés de la filière bovine et de l'élevage allaitant, en essayant de comprendre les causes structurelles de la situation actuelle, en alertant sur les cercles vicieux à l'œuvre et en formulant des recommandations pour sortir de l'impasse socio-économique et environnementale.

En savoir plus

GREEN Friday ! Du 29 nov au 1er déc

- Une manifestation alternative éthique et responsable portée par les agriculteur·ices bio, qui vise à promouvoir une consommation plus réfléchie et respectueuse de l'environnement. Les producteur·ices se mobilisent pour rappeler que l'alimentation est un levier essentiel d'une consommation responsable.



« Echos des Prairies Bio » est une lettre d'information professionnelle.
Pour toute information, contactez BIO Bourgogne-France-Comté : 03 86 72 92 20
Maquette : Laëtitia MASSUARD. Comité de rédaction : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Retrouvez les coordonnées des conseiller.e.s élevage en dernière page !

Activité de conseil indépendant de toute activité de vente ou d'application. N° d'agrément BO10828

Indemnité de solidarité nationale

- Les exploitants doivent désigner, pour la campagne 2024, un interlocuteur agréé afin de bénéficier de l'ISN en cas de pertes de récolte sur leurs prairies non assurées. Une période de rattrapage est ouverte jusqu'au 15/11/24 pour transmettre le formulaire à la DDT.

Pour en savoir plus

Aide à l'engraissement des bovins

- La région finance une aide aux éleveurs qui souhaitent développer l'engraissement. Les opérateurs des filières Féder et SICAREV sont mandatés pour donner accès à cette aide à l'engraissement, conditionnée par le respect de la contractualisation prévue par EGALIM.

Pour en savoir plus

Campagne communication

- #BioRéflexe : du 23 septembre et jusqu'au 13 octobre, une campagne d'affichage digital est déployée dans toute la région pour diffuser des visuels #BioRéflexe. Visible sur Dijon, Besançon, Belfort, Auxerre …



Les conseillères élevages bio à votre service



Tiffany DEGUIN
Responsable du service élevage - Conseillère
Tél. : 06 88 91 02 05
Tiffany.deguin@biobfc.org
Basée à Miserey-Salines (25)

Émilie AUDABRAM
Animatrice – Conseillère BEA
Tél. : 07 49 88 94 13
Emilie.audabram@biobfc.org
Basée à Cluny (71)



Lola JEANNINGROS
Animatrice – Conseillère élevages
Tél. : 06 40 43 01 44
lola.jeanningros@biofc.org
Basée à Cluny (71)



Chloé SALEN
Animatrice – Conseillère élevages
Tél. : 07 78 12 22 41
Chloe.salen@biobfc.org
Basée à Miserey-Salines (25)



Lisa AUBRY
Animatrice – Conseillère élevages
Tél. : 06 49 46 26 95
lisa.aubry@biobfc.org
Basée à Bretenière (21)



Pénélope DANCHIN
Animatrice – Conseillère élevages
Tél. : 06 80 43 16 97
penelope.danchin@biobfc.org
Basée à Auxerre (89)



Floriane MARSAL
Animatrice – Conseillère élevages
Tél. : 06 46 38 22 63
Floriane.marsal@biobfc.org
Basée à Conliège (39)

« Echos des Prairies Bio » est une lettre d'information professionnelle.
Pour toute information, contactez BIO Bourgogne-France-Comté : 03 86 72 92 20
Maquette : Laëtitia MASSUARD. Comité de rédaction : BIO Bourgogne-Franche-Comté

Retrouvez les coordonnées des conseiller.e.s élevage en dernière page !

Activité de conseil indépendant de toute activité de vente ou d'application. N° d'agrément BO10828